

## CONSTRUIRE EN BOIS

### **Bois, environnement et société...**

Le concept de Développement Durable associe les objectifs écologiques, économiques et sociaux dans un dialogue transversal qu'illustre parfaitement bien le nouvel essor de la filière bois, en associant production de bois et préservation de l'environnement.

La priorité pour tous, et en particulier celle des acteurs du bâtiment, est la qualité de l'atmosphère. La filière bois se structure pour apporter une réponse : Il faut que le bois pousse, qu'il soit récolté, transformé et utilisé.

### **Le bois pousse...**

Par photosynthèse, les arbres stockent du carbone à partir du CO<sub>2</sub> prélevé dans l'atmosphère. Sans récolte, la mortalité naturelle conduit à recycler dans l'atmosphère par décomposition une quantité de CO<sub>2</sub> égale à celle absorbée par la croissance de l'arbre.

Exploité et transformé, le matériau bois libère de nouvelles capacités de stockage.

Et dans cette logique d'exploitation durable, la valorisation des bois de pays trouve un sens particulier : en France, la forêt pousse en moyenne deux fois plus vite qu'en Finlande. On réduit donc les émissions nettes de gaz à effet de serre par hectare de forêt en récoltant et transformant.



### **Le bois est récolté et transformé...**

#### **Dans le bâtiment, comme système constructif et matériau isolant...**

Le bois représente 10% en valeur de l'ensemble des matières premières consommées en France dans le bâtiment, contre un pourcentage nettement plus élevé dans les pays d'Europe du Nord (34%), ou aux Etats Unis (25%), où la construction en bois est dominante.

La construction bois met en avant des systèmes constructifs plutôt que des produits ou des procédés. Les solutions apportées sont complètes (structurelles, isolantes, environnementales...)

Le bois s'associe à d'autres matériaux pour de plus grandes performances techniques et thermiques (planchers bois/béton, menuiseries bois/alu, isolation bois/chanvre, etc)

Les quatre points forts de l'utilisation du bois dans la construction sont : rationalité économique, systèmes constructifs adaptés : souplesse d'adaptation aux contraintes, intervention en filière sèche, rapport performance / surface d'emprise.

La filière bois bâtiment est un acteur incontournable d'un développement durable, sachant qu'un mètre cube de bois crée cinq fois plus d'emplois sur les filières de transformation que lorsqu'il est

utilisé directement pour la production d'énergie. Le bois énergie devient alors un défi pour les ressources additionnelles, principalement liées aux déchets des transformations industrielles. Avec en bonne ligne, le granulé de bois...

### ***Dans la production d'énergie...***

Précision préalable : le bois non récupéré se décompose en dégageant le même volume de CO2 que celui dégagé par combustion.

Le bois-énergie correspondant à environ 40 Mm<sup>3</sup> de bois et à 10 millions de tonnes - équivalent - pétrole par an, soit une valeur de 3 milliards d'euros d'importations énergétiques économisées, l'utilisation énergétique du bois permet aussi d'économiser l'émission annuelle nette de 15 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère, par comparaison avec la consommation d'énergie fossile. Assurant 20 à 30 000 emplois équivalents plein-temps répartis sur tout le territoire, la filière bois-énergie répond aux trois objectifs (économique, écologique et social) du développement durable.

Le secteur domestique la soutient, représentant 80% du bois énergie consommé en France. Sa croissance en zone périurbaine compense son repli en zone rurale. Ainsi la filière bois - énergie française aura-t-elle permis, en 2002, d'éviter l'émission nette de 15 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère, soit l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre produites par dix millions de véhicules automobiles en un an !

### ***En conclusion***

Le choix de la filière bois représente une contribution à la qualité environnementale des bâtiments et à la lutte contre l'effet de serre, à la fois par le stockage du carbone dans le bois mis en oeuvre, et par l'utilisation d'un matériau renouvelable à faible contenu énergétique.

La filière bois répond ainsi à deux enjeux sensibles pour le consommateur éco-responsable : les analyses du cycle de vie et les approches environnementales.

Enfin, une augmentation significative de la part du bois dans la construction permettra à la France d'avancer dans ses engagements au titre du protocole de Kyoto. L'effet attendu de cet accroissement sur les émissions de gaz à effet de serre pourrait s'élever à environ 10 millions de tonnes de CO2 par an.

